



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

Implantation d'une cuve de propane de 13 tonnes sur un site de stockage d'alcool et de distillation sur la commune de VENERAND (17100).

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL LA GRANDE BAUCHE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Sabrina CHUNLEAU

RCS / SIRET

8 5 3 8 0 3 2 8 6 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société à Responsabilité Limitées

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))   |
|-----------------------------------|--|
| Catégorie n°1                     | Le site est en cours de classement au régime de l'autorisation ICPE au titre de la rubrique 4755.<br>Le projet sera classé au titre de la rubrique 4718-2.b pour le stockage de gaz inflammable.<br>Les autres installations (stockage d'alcools, distillation et vinification) ne seront pas modifiées par le projet hormis la réserve incendie. Le classement du site et ses évolutions sont détaillés dans le dossier de porter-à-connaissance joint. |

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur l'installation d'une cuve de propane de 13 t sur un site de distillation et de stockage d'alcools existant.

Le dossier d'autorisation du site, en cours de procédure, prévoyait un bassin de refroidissement d'un volume de 850 m<sup>3</sup> dont une partie était prévue pour la défense incendie.

Une bâche souple de 350 m<sup>3</sup>, répondant aux besoins en eau corrigés, remplacera cette réserve.

## 4.2 Objectifs du projet

La SARL LA GRANDE BAUCHE souhaite augmenter ses capacités de stockage et d'approvisionnement en gaz pour le fonctionnement de ses installations de distillation.

L'entreprise ne prévoit plus d'utiliser la réserve incendie comme source d'eau de refroidissement, comme mentionné dans le dossier d'autorisation.

Ainsi la société souhaite implanter une bâche incendie souple de 350 m<sup>3</sup> qui répondra aux besoins en eau du site, précisés dans le porter-à-connaissance joint.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en l'installation d'une cuve de propane sur le site de la SARL LA GRANDE BAUCHE.

Les travaux comporteront :

- une phase de terrassement / excavation pour le socle de la cuve de gaz et de son aire de dépotage,
- le raccordement de la cuve aux installations.
- l'implantation de la bâche incendie souple et des aires de pompage associées.

L'entreprise prévoit une gestion responsable du chantier avec :

- le respect de la réglementation concernant le niveau sonore des engins, les rejets de poussières, de fumées et des odeurs, en utilisant des engins et des équipements conformes aux normes en vigueur,
- le nettoyage quotidien du chantier,
- le balisage et la circonscription des zones de circulation des engins,
- la gestion responsable des déchets et notamment leur collecte séparatiste pour une évacuation par des entreprises spécialisées,
- l'optimisation de la production de déblais dus aux opérations de décapage et de nivellement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La cuve de gaz disposera d'une capacité de 13 tonnes soit 30 m<sup>3</sup>.

La position sélectionnée pour la nouvelle cuve est à 16 m du chai le plus proche.

Un mur REI240 de 15,12 m de longueur et de 3,4 m de hauteur sera disposé pour protéger la cuve des éventuels flux thermiques en cas d'incendie des structures avoisinantes.

La cuve disposera :

- d'une aire de dépotage ;
- d'une clôture grillagée d'une hauteur de 2 m avec un portail de 1 m de largeur ;
- d'une armoire électrique ;
- de deux massifs béton de 1,2 m<sup>2</sup> chacun.

La bâche incendie disposera de 3 aires de stationnement et de pompage pour le SDIS.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet relève de la déclaration au titre de la rubrique 4718-2.b.

La masse de gaz présente s'élèvera à 13 tonnes.

Le site ne sera pas classé SEVESO Seuil Bas.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques   | Valeur(s)  |
|--|--|
| Il est prévu l'installation d'une de gaz propane de 13 tonnes soit 30 m <sup>3</sup> sur la parcelle AE 272. | Volume cuve : 30 m <sup>3</sup><br>Masse gaz : 13 t<br>Massifs béton : 2 m x 0,6 m                     |
| Les autres installations du site ne seront pas modifiées hormis la réserve incendie comme précisé ci-dessus. | Surface d'emprise cuve, murs et clôtures : 100 m <sup>2</sup><br>Réserve incendie : 260 m <sup>2</sup> |

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "CHEZ JAQUENAUD"  
17 100 VENERAND

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 ° 32' 26 "O Lat. 45 ° 47' 13" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune de VENERAND.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

La nouvelle cuve de propane sera soumise au régime de la déclaration périodique au titre rubrique 4718-2.b.

Le site fait l'objet d'une procédure d'autorisation environnementale à ce jour.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | A noter la présence :<br>ZNIEFF type 1 : 540006855 "CHAUMES DU DOUHET" à 1,8 km au nord-ouest.<br>ZNIEFF type 2 : 540007612 "VALLEE DE LA CHARENTE MOYENNE ET SEUGNE" à 4,1 km au sud-est. |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas dans le périmètre d'un monument historique classé ou inscrit. Le site classé le plus proche est le "FOUR DE POITIER DIT VAROQUEAUX" à 2,7 km au sud des installations.   |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                                     |                                     |  |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site du projet est inclus dans la ZRE 1701.<br>L'entreprise ne prévoit pas l'exploitation d'un forage.  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de VENERAND est incluse dans le périmètre de protection rapproché - secteur général - du captage de SAINT-SAVINIEN-COULONGE.                  |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone NATURA la plus proche est la "MOYENNE VALLEE DE LA CHARENTE ET SEUGNES ET CORAN", référencée FR5400472 et localisée à 4,1 km au sud-est du site. |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Oui uniquement pendant la phase chantier pour le terrassement de la zone accueillant la cuve de gaz et la bâche souple incendie.                       |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La cuve de gaz sera implantée dans le périmètre actuel du site, au niveau d'une zone enherbée actuellement, uniquement dans le cadre de ses activités. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|                  |  |  |  |   |
|------------------|--|--|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                  | <input type="checkbox"/>   | La cuve de gaz sera implantée dans le périmètre actuel du site, au niveau d'une zone enherbée actuellement, uniquement dans le cadre de ses activités.  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                  | <input type="checkbox"/>   | Non hormis ceux des installations de vin, de gaz, d'alcools et de distillation ayant lieu sur le site actuellement.<br>Le risque associé à une cuver propane en extérieur est l'explosion. Les installations feront l'objet d'un contrôle régulier pour éviter ce risque.   |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                  | <input type="checkbox"/>   | - le site présente une sensibilité très faible de débordement de nappe dans les sédiments.<br>- le site est en zone d'aléa sismique modéré.<br>- le site est en zone d'aléa fort du phénomène de retrait-gonflement des argiles.<br>- le site est concerné par le risque de feux de forêt. Le bois le plus proche se situe en limite au sud et est des installations. Les distances d'éloignement avec les infrastructures seront respectées. |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  | L'implantation de la cuve de gaz ne modifiera pas la production de bruits du site.  |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |   |

|                  |   |                          |                                     |   |
|------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le stockage de propane en citerne fermée n'est pas source d'émission d'odeurs ou de nuisances olfactives.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>L'ajout d'une cuve de gaz ne modifiera pas les rejets dans l'air du site.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>En cas de fuite sur la nouvelle cuve de gaz, la nappe formée s'évaporerait.</p> <p>L'ajout de la cuve n'engendrera pas de rejets liquides supplémentaires sur le site.</p> |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>L'implantation d'une nouvelle cuve de gaz ne modifiera pas la production de déchets du site.</p>   |



|   |   |                          |                                     |  |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La cuve sera implantée sur un site existant.   |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La nouvelle cuve de gaz sera implantée dans les limites actuelles du site et engendre une consommation d'espace uniquement dans le cadre de ses activités. |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

La nouvelle cuve de gaz sera implantée dans les limites actuelles du site. Elle disposera d'un mur de protection REI240 pour limiter les effets en cas d'incident des structures voisines.

La cuve se trouvera dans une aire grillagée et sur un site fermé en dehors des heures d'exploitation. Elle sera conforme à la réglementation et sera équipée d'événements correctement dimensionnés.

Le réseau de gestion des eaux pluviales ne sera pas modifié.

La bâche incendie couvrira les besoins en eau du site en cas d'incident.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en l'implantation d'une cuve de gaz sur un site existant.  
 La bâche souple incendie répond aux besoins de protection du site en cas d'incident.  
 Le projet n'impliquera pas de travaux importants et ne modifiera pas la nature des activités exercées.  
 Le risque lié à cette activité se limite au risque d'explosion, risque limité du fait de l'entretien régulier.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet                                |
|--------------------------------------|
| Voir Porter-à-connaissance ci-joint. |

## 9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à VENERAND

le, 29/09/2022

Signature





**ANNEXE 2 : INFORMATIONS NOMINATIVES  
RELATIVES AU MAITRE D'OUVRAGE**





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

#### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

2

Extensio  
n

Nom de la voie

LA VIEILLE VERRERIE

Code postal

17100

Localité

LE DOUHET

Pays

FRANCE

Tél

546977219

Fax

Courriel

sabrinachunleau@vergersdes4v.com

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

MUSSET

Prénom

CEDRIC

Qualité

Consultant ICPE ENVIRONNEMENT XO

Tél

33663558522

Fax

Courriel

cedric.musset@-e-xo.fr

**En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.**

## Co-maîtrise d'ouvrage

|  |
|--|
|  |
|--|

|  |
|--|
|  |
|--|

|  |
|--|
|  |
|--|

|  |
|--|
|  |
|--|

|  |
|--|
|  |
|--|

|  |
|--|
|  |
|--|

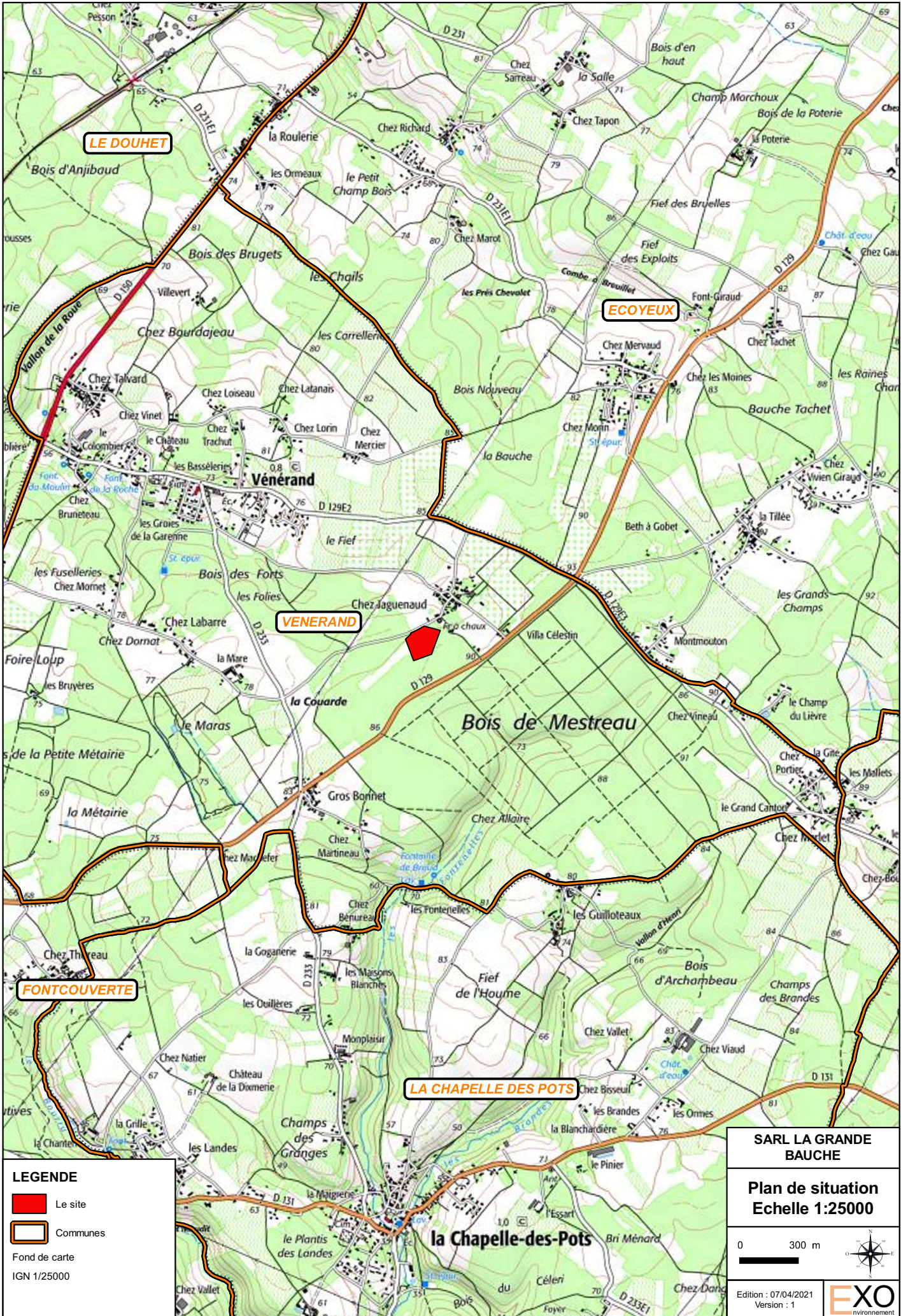
|  |
|--|
|  |
|--|

|  |
|--|
|  |
|--|



## **ANNEXE 3 : PLAN DE SITUATION**



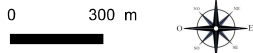


**LEGENDE**

- Le site
- Communes
- Fond de carte
- IGN 1/25000

**SARL LA GRANDE BAUCHE**

**Plan de situation  
Echelle 1:25000**



Edition : 07/04/2021  
Version : 1





## **ANNEXE 4 : PHOTOGRAPHIES DU SITE**



Figure 1 : Localisation des prises de vue



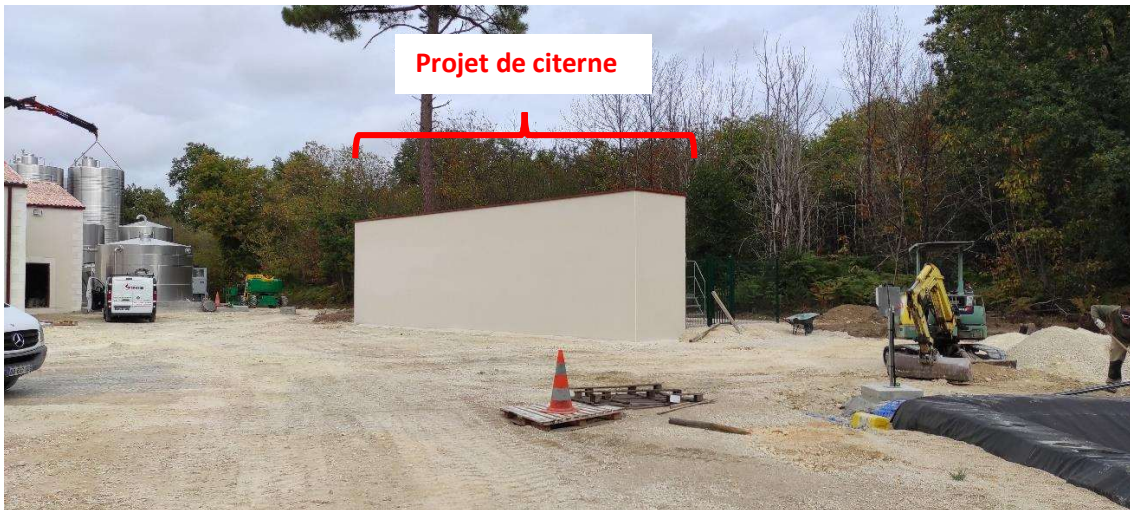
Source : E-XO (29/01/2021)

Figure 2 : Prise de vue n°1 – Entrée du site et vue éloignée



Source : E-XO (27/09/2022)

Figure 3 : Prise de vue n°2 – Vue rapprochée



Source : E-XO (27/09/2022)

Figure 4 : Prise de vue n°3 – Vue rapprochée



Source : E-XO (27/09/2022)

Figure 5 : Prise de vue n°3 – Vue rapprochée réserve incendie





## **ANNEXE 5 : ZONES NATURA 2000 ET SERVITUDES**



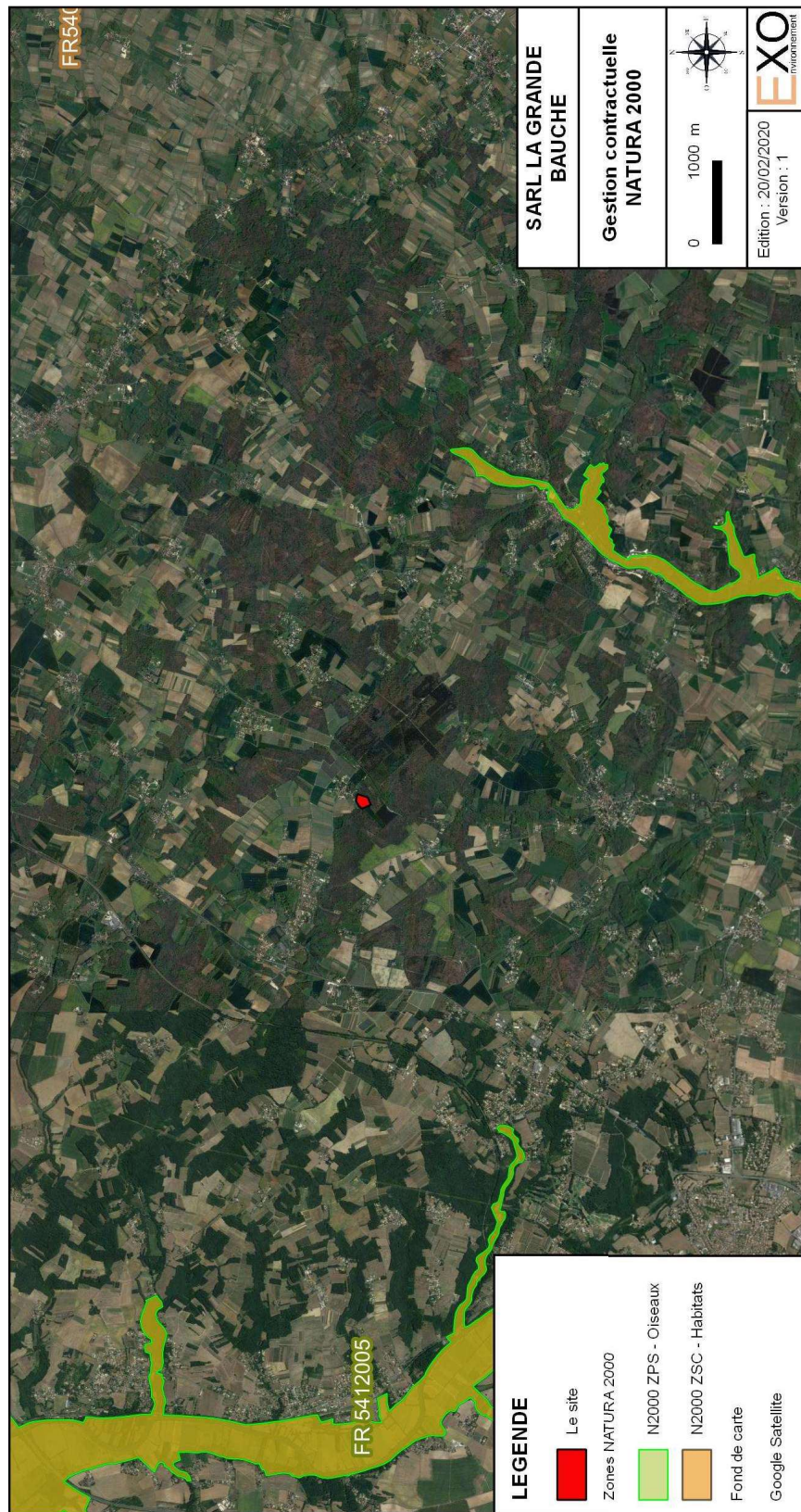


Figure 18 : Sites Natura 2000 à proximité du site

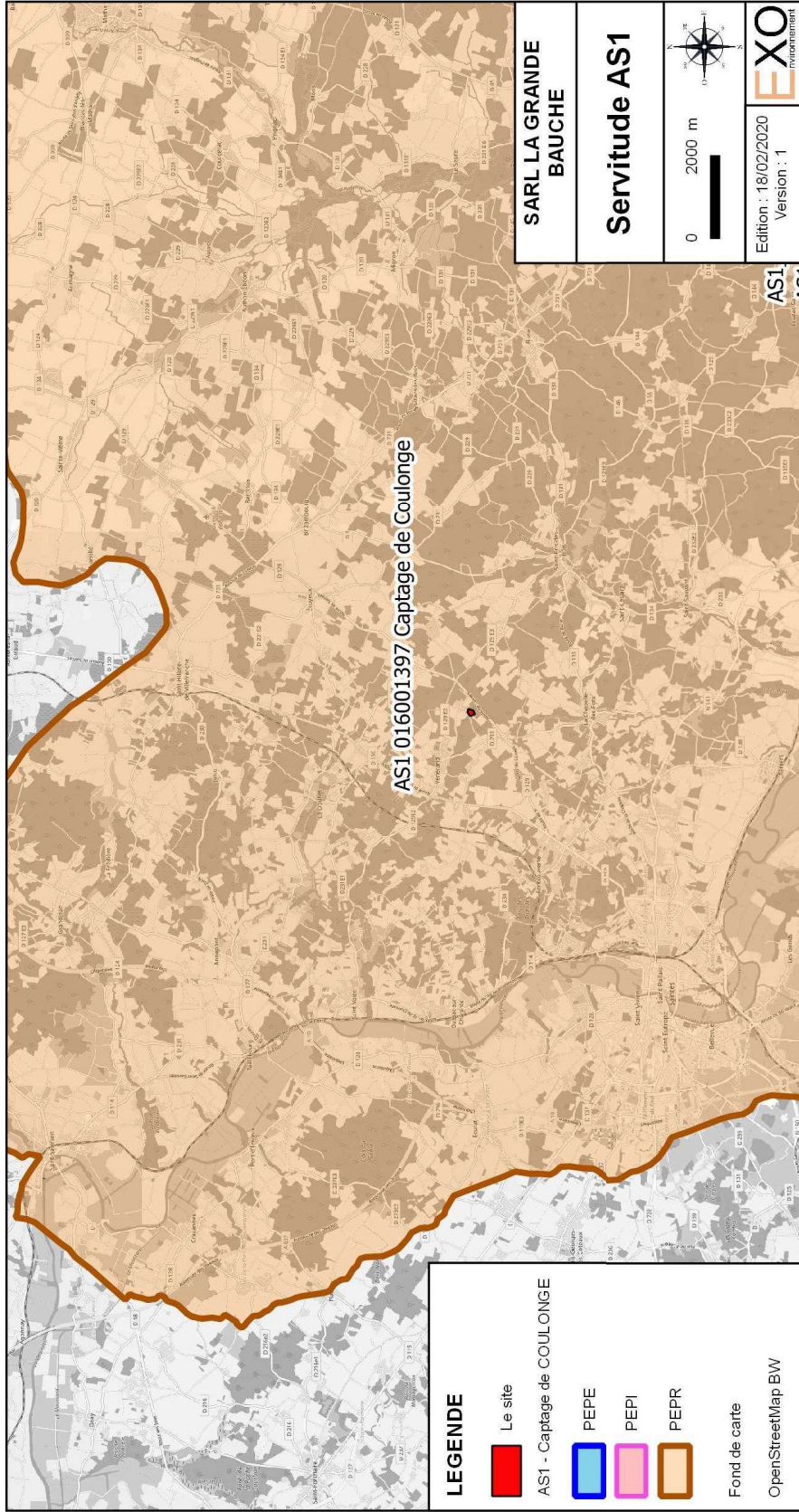


Figure 23 : Servitude AS1



Figure 24 : Servitude I3



Figure 25 : Servitude I4



Figure 26 : Servitude T5

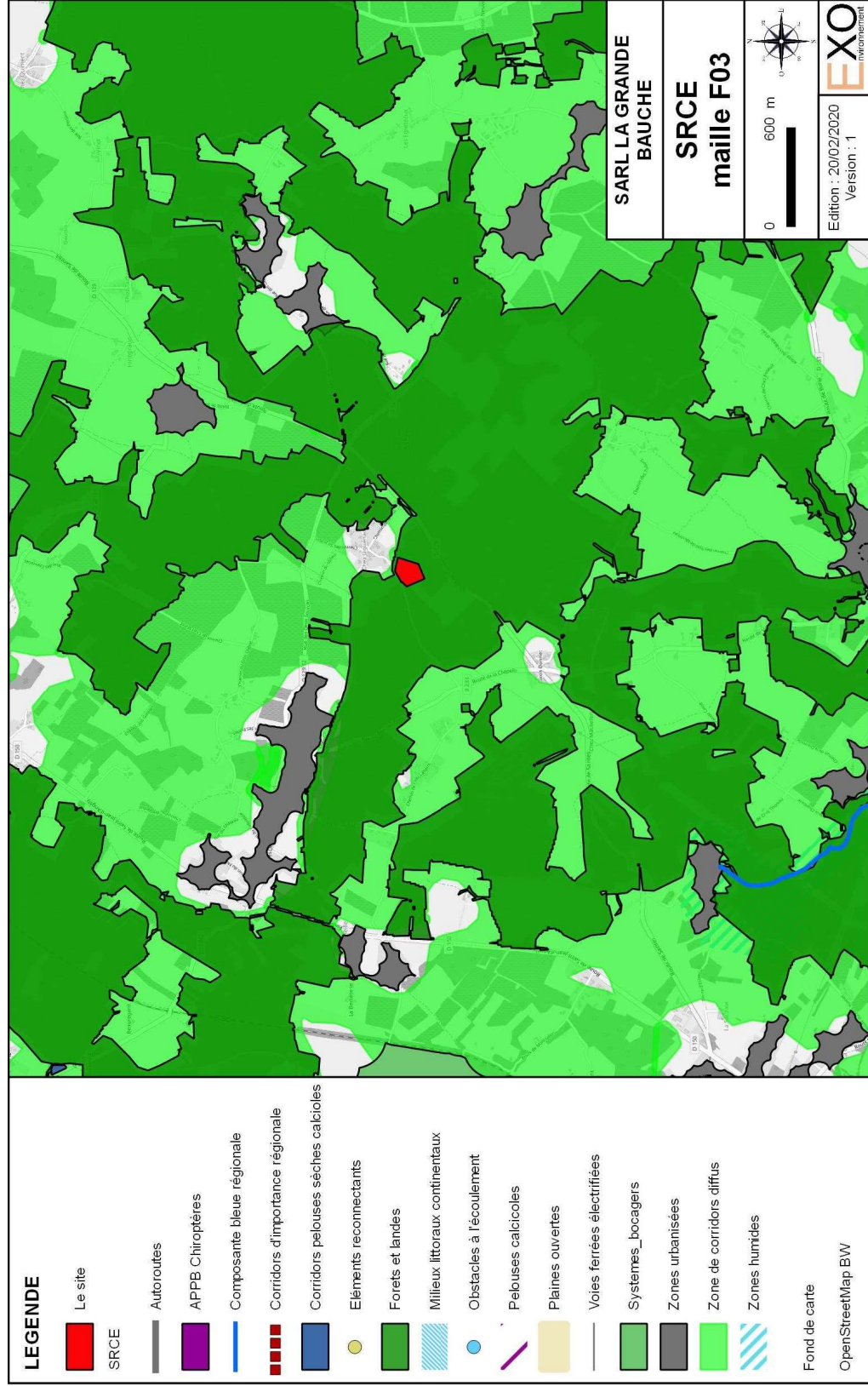


Figure 27 : Atlas SRCE Poitou-Charente



**ANNEXE 6 : DOCUMENTATION TECHNIQUE DE LA  
CUVE DE GAZ**



# Mise en œuvre d'une installation Propane

SARL LA GRANDE BAUCHE

Chemin des sous-bois

Lieudit Jaguenaud

17100 VENERAND

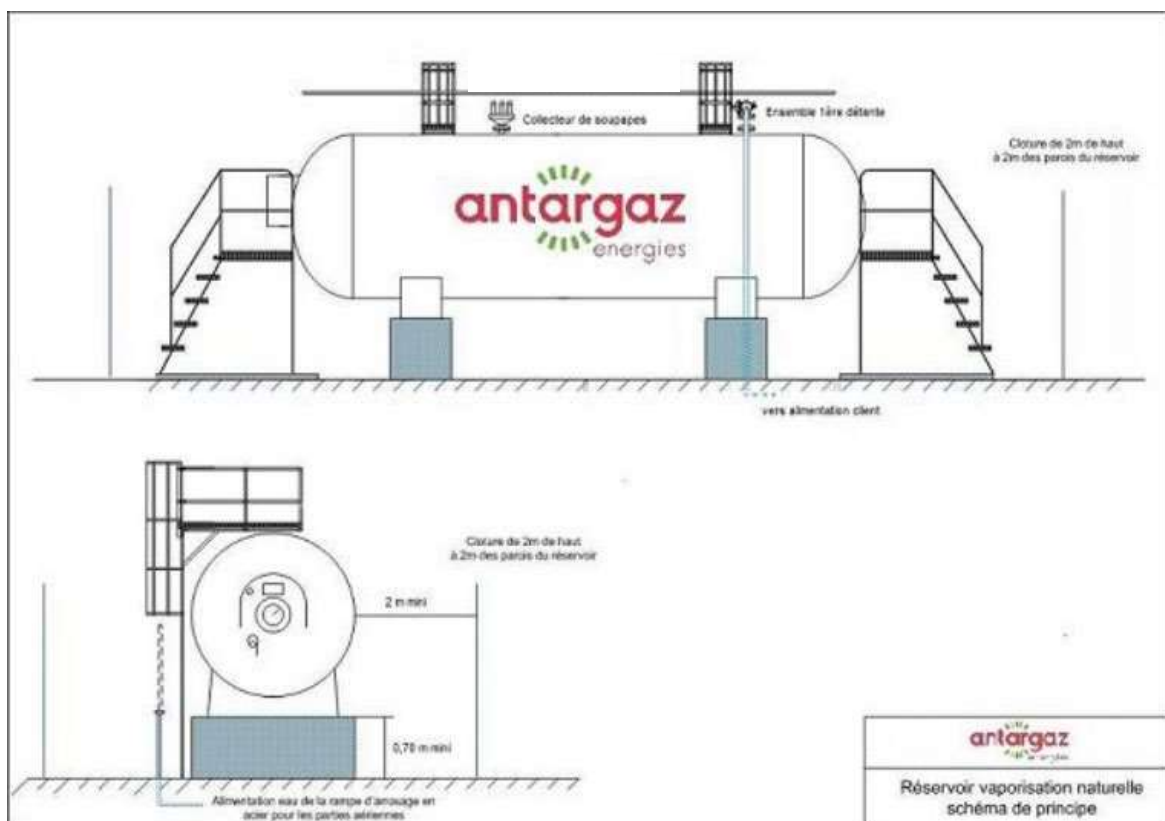
## 1. INSTALLATION CONCERNEE :

- ✓ Mise en place d'un stockage d'une capacité de 13t.
- ✓ L'implantation est dans une zone technique grillagée respectant les distances réglementaires de l'arrêté du 23 août 2005 modifié.
- ✓ Le stockage de propane se fait à la pression de vapeur saturante ; 5b absolu à 0° et 8,5b absolu à 15°C. Il est stocké dans une capacité de 30 000L correspondante à 13,1 t de propane (Masse volumique de référence à 15°C – 0,515kg/dm<sup>3</sup>).
- ✓ La cuve de stockage est placée horizontalement sur une aire dégagée, clôturée et repose sur des massifs bétons adaptés. L'installation est exploitée en phase gazeuse.

Installation d'un réservoir propane comprenant :

- ✓ Un réservoir aérien simple enveloppe en acier de nuance A48
- ✓ Un corps cylindrique éprouvé à 24bar avec une pression de service de 16bar

Schéma de principe :

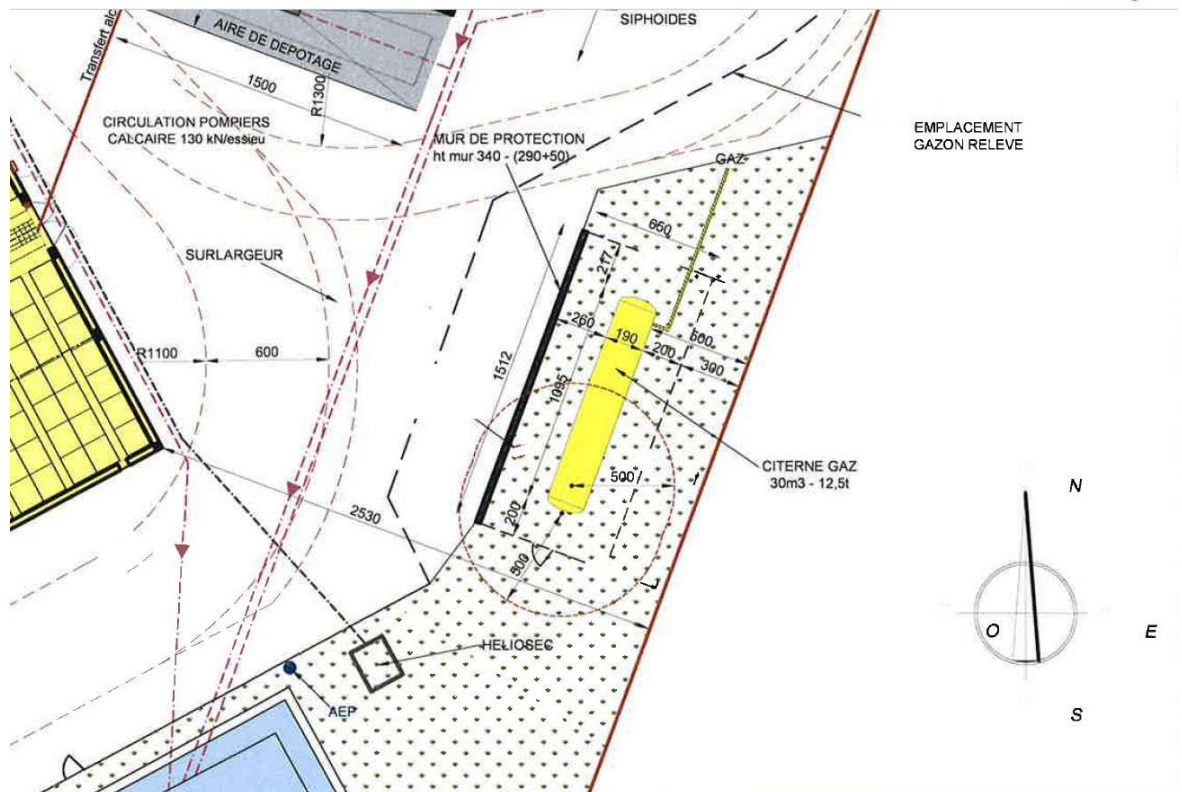


## **2. DISPOSITIFS DE SECURITE**

- ✓ Les accessoires montés sur ce réservoir GPL sont :
  - - ensemble de remplissage,
  - - jauge magnétique à lecture de niveau en continu,
  - - système de contrôle du niveau maximal de remplissage,
  - - soupape(s) de sécurité ou ensemble de décharge hydraulique,
  - - manomètre de contrôle de la pression interne,
  - - ensemble de reprise liquide,
  - - robinet(s) de départ phase gazeuse et/ou liquide,
  - - robinet(s) de retour phase gazeuse et/ou liquide,
  - - clapets antiretour
  - - limiteurs de débit
- ✓ Les accessoires sont raccordés au réservoir au moyen d'orifices filetés (« bossages ») ou d'orifices usinés dans les plateaux de trous d'homme ou de bossages à brides.
- ✓ Les réservoirs sont protégés « contre le dépassement des limites admissibles ». Pour les appareils de ce type, la limite admissible spécifiée est la pression maximale admissible PS. (16 bar)
- ✓ Ils sont équipés de soupapes de sécurité.
- ✓ Le débit équivalent en air requis pour la protection contre l'incendie est calculé selon la norme EN 14 570.

## **3. IMPLANTATION DU RESERVOIR PROPANE**

- ✓ Installation du réservoir de propane aérien de 13t selon les distances de l'arrêté reprise ci-dessous



#### 4. REGLEMENTATION

##### 5/1 CLASSEMENT

N° de la rubrique : 4718 b

##### Désignation de la rubrique

- ✓ Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 (y compris GPL) et gaz naturel (y compris biogaz affiné, lorsqu'il a été traité conformément aux normes applicables en matière de biogaz purifié et affiné, en assurant une qualité équivalente à celle du gaz naturel, y compris pour ce qui est de la teneur en méthane, et qu'il a une teneur maximale de 1 % en oxygène)
- ✓ La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure à 6 t, mais inférieure à 50 t

##### Régime

- ✓ D : déclaration

## 5/2 TEXTES REGLEMENTAIRES

### 5/2-1 TEXTES REGLEMENTAIRES RUBRIQUE N°4718

- ✓ Arrêté du 23 août 2005 modifié rubrique 4718 - Stockage en réservoir manufacturé de gaz inflammables liquéfiés relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement

Extrait : Principales distances réglementaires par rapport aux soupapes et à l'orifice d'emplissage

| CAPACITÉ DÉCLARÉE (C) EN TONNES DE CHAQUE RÉSERVOIR  | 6 < C ≤ 15 | 15 < C ≤ 35 | 35 < C < 50 |
|--|------------|-------------|-------------|
| Appareils de distribution d'hydrocarbures liquides   | 7,5m       | 7,5m        | 10m         |
| Appareils de distribution d'hydrocarbures liquéfiés  | 9m         | 9m          | 9m          |
| Aires d'entreposage de matières inflammables, combustibles ou comburantes                      | 10m        | 10m         | 10m         |
| Bouches de remplissage et événements d'un réservoir aérien ou enterré d'hydrocarbures liquides | 10m        | 10m         | 10m         |
| Parois d'un réservoir aérien d'hydrocarbures liquides  | 10m        | 10m         | 20m         |
| Parois d'un réservoir enterré d'hydrocarbures liquides   | 3m         | 3m          | 7m          |
| <b>Limites du site</b>   |            |             |             |

### 5/2-2 MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

- ✓ L'installation propane est dotée :
  - Deux extincteurs à poudre 9 kg ABC
  - D'un robinet d'eau équipé d'un tuyau minimum 19mm à proximité
  - D'une réserve d'eau à moins de 200 mètres égale à 120m<sup>3</sup> ou d'un poteau incendie délivrant 60m<sup>3</sup>/h pendant 2h

### 5/2-3 TUYAUTERIES

- ✓ Le propane est distribué vers les points d'utilisation par une canalisation aérienne et le cas échéant enterré. Une épreuve et un contrôle d'étanchéité est réalisée par le tuyauteur.

#### **5/2-4 RECEPTION DU GAZ**

- ✓ Il sera livré par porteur conforme aux spécifications du règlement des transports de matières Dangereuses ADR et muni d'un volucompteur plombé et vérifié annuellement.
- ✓ Les camions stationneront à une distance de 5m minimum des parois du réservoir.
- ✓ L'opération de remplissage sera effectuée par la mise en place de :
  - cales,
  - frein de parking serré,
  - l'ouverture des circuits électriques ne participant pas au dépotage,
  - de panneaux mobiles de « Défense de fumer »,
  - d'un extincteur à poudre,
  - branchement du câble de mise à la terre assurant une liaison équipotentielle entre le camion et le réservoir.
  - le porteur livre à l'aide d'un flexible vérifié et réglementé selon les prescriptions de l'arrêté ADR.



















**ANNEXE 7 : DOCUMENTATION TECHNIQUE DE LA  
CUVE DE GAZ DISTANCE REGLEMENTAIRE**


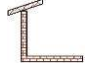





## Distances réglementaires

### Pour Stockage de 6 tonnes < CU < ou égale à 15 tonnes

|  |   |      |      |   |   |
|--|---|------|------|---|---|
| Feux nus   |    | 5 m  | 5 m  |    | Appareillage électrique non utilisable en atmosphère explosive (interrupteur, téléphone portable, ...)  |
| Stationnement / immobilisation engin à moteur            |    | 5 m  | 6 m  |    | Ligne électrique non isolée ou isolée avec tension > 1000 V   |
| Limites de site  |    | 5 m  | 10 m |    | Dépôts de matières combustibles cimburantes   |
| Limites voies routières, ferrées, navigables             |    | 6 m  | 5 m  |    | Points bas non protégé par un siphon  |
| Appareils de distribution d'hydrocarbure liquide         |   | 5 m  | 5 m  |    | Ouvertures des locaux administratifs ou techniques de l'installation. Toute baie d'un local.  |
|  |   |      | 10 m |   | Bouches remplissage, évents réservoirs d'hydrocarbures liquides   |
|  |   |      | 10 m |  | Parois réservoir aérien d'hydrocarbure liquide  |
| Appareils de distribution d'hydrocarbure liquéfié        |  | 9 m  | 3 m  |  | Parois réservoirs enterrés d'hydrocarbure liquide   |
| Autres ERP de 1re à 4e catégorie et ERP de 5e catégorie. |  | 15 m | 10 m |  | ERP 1re à 4e catégorie suivants : établissements hospitaliers ou de soins, établissements scolaires ou universitaires, crèches, colonies de vacances, établissements de culte, les musées et les immeubles de grande hauteur. |

#### Autre distances à respecter : vis-à-vis de la paroi du réservoir

|                         |   |   |       |   |   |
|-------------------------|---|---|-------|---|---|
| Camion de livraison gaz |  | 3 m   | 1 m   |  | Mur de fondation (pour réservoirs enterrés) |
|                         |   |  | 0,6 m |  | Paroi d'un autre réservoir GPL aérien       |
|                         |   |   | 1 m   |  | Paroi d'un autre réservoir GPL enterré      |



## **ANNEXE 8 : PLAN DES POTENTIELS DE DANGERS**









## **ANNEXE 9 : PLANS**



# Implantation Cuve de propane 13 t

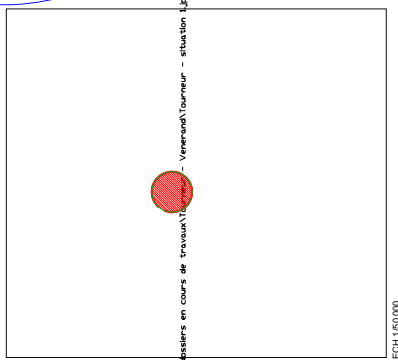
PROJET

**SARL LA GRANDE BAUCHE**  
Chemin des sous bois - Chez Jagneaud  
17100 VENERAND

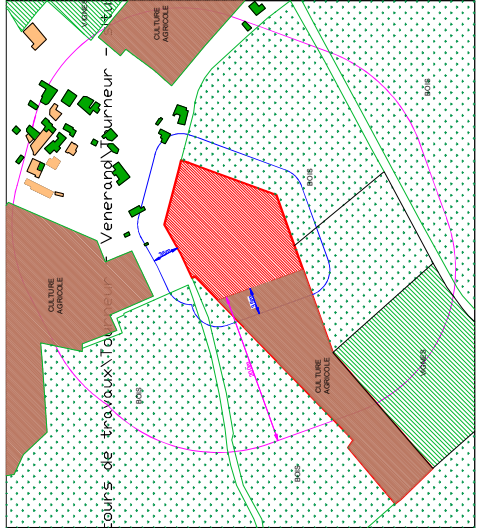
SITUATION - MASSE

PS: BANCQUE, sans commission bilénaire, 17100 MATHA  
10 rue de la Poste - 01 47 21 21 21 - Brest - Bretagne  
Tél: 01 46 58 55 41 - Port: 00 09 44 74 62 - Mail: [info@la-grande-bauches.com](mailto:info@la-grande-bauches.com)

MODIFIE LE 26 SEPTEMBRE 2022



ECH 1:50,000



ECH 1:2,500

SITUATION

|     |                     |
|-----|---------------------|
| --- | BOIS                |
| --- | CULTURE AGRICOLE    |
| --- | VOIE                |
| --- | PROTECTORIA         |
| --- | AMBIANCE AGRICOLE   |
| --- | COULEUR DE PELLERON |
| --- | MAITRE DE PROJET    |
| --- | MAITRE D'OUVRAGE    |
| --- | RESERVE AGRICOLE    |
| --- | RESERVE EN SAINTE   |
| --- | MAITRE D'OUVRAGE    |
| --- | MAITRE DE PROJET    |

MASSE  
ECH 1:300  
COMMUNE DE VENERAND  
LIEUDIT Chez Jagneaud  
SECTION N° 270 - 271 - 272 - 273